

N/REF : 7/04/2026 15H52 C:263469 I:34975
V/REF : 2104852
V/Email reçu le Mardi 07/04/2026 a 15H52

CITYA AUDRAS & DELAUNOIS
Berriat
53 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : 50 BUISSONIEES
50 RUE DES BUISSONNEES
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 09 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 BUISSONNEES - MME CHAFFAL 06 07 87 04 42

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT CAVE REGARD INTERIEUR

Donneur d'ordre : Mme C. CARELLA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 08/04/2026 A 08H15:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONSTAT: LE COLLECTEUR DANS LES CAVES EST BOUCHÉ
NETTOYAGE DES DEUX REGARDS DANS LES CAVES
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 09/04/26 a 17H24 Mme C. CARELLA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 08/04	1	174,79	262,18

TOTAL H.T.	262,18
T.V.A. a 10,00%	26,21
TOTAL T.T.C.En EURO	288,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN